

**Flash : plus de performance énergétique  
avec les thermostats d'ambiance certifiés eu.bac**

*Leader de l'installation électrique, le groupe Hager affirme une nouvelle fois son engagement en faveur de l'innovation et de la qualité durable en se plaçant parmi l'une des toutes premières entreprises au monde à obtenir la certification eu.bac<sup>1</sup>. En effet, Flash, sa marque spécialiste de la gestion d'énergie et des automatismes d'éclairage pour l'habitat et le petit tertiaire vient d'obtenir la certification eu.bac pour l'ensemble de sa gamme de thermostats d'ambiance. Mise en place fin 2007 dans le cadre du protocole de Kyoto et en réponse aux exigences de la directive européenne et de la réglementation française sur la performance énergétique des bâtiments (DPE, RT 2005...), cette nouvelle certification pour la qualité et l'efficacité énergétique du bâti constitue un véritable gage de fiabilité des produits Flash.*



**De très hautes performances énergétiques certifiées**

Initiateur du **confort facile**, Flash confirme son **label de qualité** en obtenant la **certification eu.bac** pour l'ensemble de sa gamme de **thermostats d'ambiance pour plancher ou plafond rayonnant**. Cette nouvelle garantie des **performances énergétiques** conforme à la **norme EN 15500** concerne les références **Thermostar 40SE** (réf. 25113) et **60SE** (réf. 25119), **51SE** (réf. 25115) et **52SE** (réf. 25116). Ces produits ont passé les tests des laboratoires accrédités de l'**eu.bac**, démontrant leur capacité à améliorer très

significativement la performance énergétique des constructions. Pour mémoire, aujourd'hui, en Europe, les bâtiments sont responsables de plus de 40 % de l'énergie consommée. Face à ce constat, la **certification eu.bac** met en avant les meilleurs produits, les plus **performants et économiques** pour les professionnels et les utilisateurs (prix public indicatif du Thermostar 40SE : 65 euros HT Tarif public).

Concrètement, plus le coefficient CA<sup>2</sup> (valeur caractéristique pour un thermostat) est faible, plus sa précision de régulation est élevée, les **thermostats Flash 40SE et 60SE** affichent une **valeur CA égale à 0,6** et offre ainsi un **gain de consommation de l'ordre de 5,6 %** (100 % PRE) ou 3 % (zone jour PRE/zone nuit convecteurs). Rapporté à la seule consommation de chauffage, le gain atteint respectivement 23,2 % et 18,5 % et ceci pour un moindre investissement !

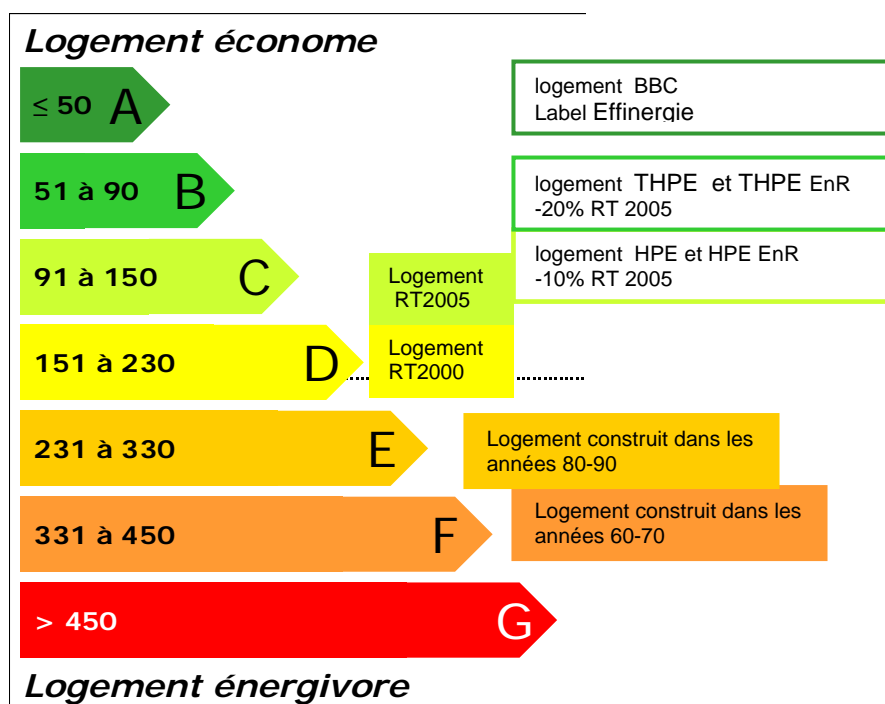
*Source : étude réalisée par Pouget Consultant pour Domergie qui met en évidence l'impact de la performance des thermostats sur la consommation globale d'énergie d'un bâtiment.*

1. European Building Automation and Controls Association (Association Européenne des Contrôles et de l'Automatisme du Bâtiment). [www.eubaccert.eu](http://www.eubaccert.eu)

2. Le coefficient CA permet de caractériser la capacité du thermostat à atteindre et/ou maintenir une température d'ambiance donnée. Quelques valeurs de CA : thermostat non certifié (CA = 1,8), thermostat certifié de référence (CA = 1,2), panneau rayonnant avec thermostat certifié (CA=0,9), thermostats Flash (CA = 0,6).

### Étiquette énergétique et label « haute performance énergétique » en RT 2005

L'utilisation d'une **étiquette énergie** pour bâtiments à l'instar des équipements électroménagers constitue un repère et une aide à l'achat facilement compréhensible. Cette étiquette permet de mesurer le **niveau de la consommation énergétique globale d'un bâtiment**. La consommation de référence équivaut à celle définie dans la convention de la **RT 2005**, réglementation appliquée à toutes les constructions neuves. Le **label « haute performance énergétique »** atteste que le bâtiment respecte un niveau de performance énergétique global supérieur à l'exigence réglementaire. Ce label comprend 5 niveaux : HPE 2005, THPE 2005, HPE EnR 2005, THPE EnR 2005 et BBC 2005. Choisir un **thermostat Flash certifié eu.bac** permet de viser facilement et à moindre frais le **label HPE 2005** pour un bâtiment RT 2005.



Étiquette énergétique indiquant les niveaux des réglementations et labels en parallèle (consommation donnée en kWh/an/m²).

### Référentiel EDF : nouveau en 2008

Le référentiel technique EDF Habitat réglemente les critères d'intervention des installations individuelles de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire pour les logements neufs et existants. À partir de janvier 2008, les thermostats d'ambiance muraux des installations en planchers rayonnants électriques et plafonds rayonnants plâtre doivent être obligatoirement marqués EUBAC<sub>cert.</sub>

Depuis plus de 50 ans, le Groupe Hager s'est imposé parmi les leaders de la construction de matériel d'installation électrique avec des produits destinés à l'habitat ainsi qu'aux locaux professionnels et tertiaires, autour de ses principales marques Hager, Tehalit, Flash et Logisty. Avec un C.A. dépassant 1,3 milliard d'euros en 2007, près de 10.000 collaborateurs dans le monde dont 4.000 en France, le Groupe Hager dispose à ce jour de 24 sites de production à travers le monde.

**Pour toute information complémentaire, s'adresser à :**

**Hager SAS – Service communication**

Tél. 03 88 49 50 50

Espace Presse : [www.hager.fr/presse](http://www.hager.fr/presse)



Flux RSS : recevez toute l'actualité Hager en temps réel

**Agence Schilling Communication**

2, place Cap Ouest - BP 169

17005 La Rochelle Cedex 1

Tél. 05 46 50 15 15 - Fax 05 46 50 15 19

E-mail : [agence.schilling@n-schilling.com](mailto:agence.schilling@n-schilling.com)

Site web : <http://www.n-schilling.com>